



Flash infos

Réseau national des Établissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles

COMPAGNONS VIGNERONS : VERS UNE NOUVELLE CONVENTION POUR 5 ANS

Découvrez
les dernières
nouvelles
de votre réseau !

Le comité de pilotage (COPIL) des Compagnons Vignerons s'est tenu à Paris à la Maison des Compagnons les 23 et 24 mai derniers. Ce COPIL a été marqué par des échanges enrichissants, une acculturation réciproque et une grande liberté de parole.

La caducité de la convention actuelle en septembre et la nécessité de travailler sur une nouvelle convention adaptée aux besoins réciproques ont été l'occasion d'aborder divers sujets, allant des visites d'entreprise et des voyages d'étude à la réussite aux examens, aux exigences Qualiopi, au recrutement et aux contraintes administratives. La nouvelle convention, intégrant les éléments discutés, devrait être validée en juillet pour une mise en œuvre en septembre 2024. Ces deux jours ont également permis d'évoquer notre offre de formation, qui dépasse l'objet de notre partenariat actuel. Un recueil de cette offre est en cours d'élaboration et sera proposé aux Compagnons. Cette offre élargie sera aussi l'occasion de réfléchir ensemble à la communication autour du dispositif.

Dans l'immédiat, une date à retenir : le 21 juin, pour un échange sur le recrutement. Le recrutement souffre en effet de la crise viticole et de la modification des primes aux entreprises pour les contrats de professionnalisation. Un état du recrutement vous sera communiqué dans un prochain bulletin d'information.

+ plus d'informations, Valérie Hure
Mail : valerie.hure@agrosupdijon.fr

POURSUITE DU PARTENARIAT « OFB MONDES AGRICOLES »

Le bilan des formations « OFB, monde agricoles » est très positif, tant au regard des enquêtes de satisfaction que des retours des formateurs. Les campagnes 1 et 2 ont permis de réaliser 15 sessions et d'accueillir 122 agents dans nos centres à travers le territoire national. Les visites, les échanges et la diversité des intervenants ont été particulièrement appréciés.

Actuellement, les campagnes de l'automne 2024 et de l'hiver 2025 sont en préparation. Après avoir recueilli les besoins des régions par l'OFB, une réunion des CFPPA est prévue pour mi-juillet afin de définir le calendrier et les centres concernés. Il est à noter que des régions absentes lors des deux premières vagues, comme la Bretagne, se positionnent désormais. Pour travailler sur le déroulement des trois jours, les contenus et renforcer la cohésion, une réunion en présentiel aura lieu à Paris courant septembre. Un événement est en cours de planification pour fixer une date qui permettra de réunir le plus grand nombre d'acteurs.

+ plus d'informations, Valérie Hure
Mail : valerie.hure@agrosupdijon.fr

ZOOM SUR PRÉFÉRENCE - BPREA FOAD (BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE FORMATION À DISTANCE)

Le CFPPA du Robillard, porteur de l'action, propose aux centres intéressés des modules de formation multimodaux couvrant les parties communes du Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole - BPREA (Unités capitalisables - UC 1, 2, 4 et 5).

Un travail collaboratif entre le centre porteur et le centre local « le client » :

Le Robillard met à disposition des stagiaires les contenus via sa plateforme Moodle. Ses formateurs spécialisés accompagnent les candidats dans leurs apprentissages en répondant à leurs questions, en corrigeant les travaux demandés et en animant des sessions collectives en visioconférence. Chaque apprenant est intégré à un groupe, favorisant ainsi une dynamique d'échanges bénéfique pour tous.

Les formateurs du centre local ont accès à la plateforme pour suivre leurs stagiaires. Ils organisent également des sessions en présentiel, telles que des tables rondes ou des visites, permettant aux apprenants de rencontrer les acteurs locaux pertinents pour leurs projets.

Le centre local assure la formation technique pour l'UC 3 et les deux Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale à l'Emploi - UCARE. Il peut également recourir à l'offre FOAD mutualisée de Préférence pour ces formations. De plus, le centre local gère les périodes de formation en entreprise.

Le Robillard propose deux formules : avec ou sans accompagnement aux épreuves certificatives des blocs de compétences visés.

+ d'informations, Éric Nigay de Préférence
Mail : eric.nigay@educagri.fr

LE CHIFFRE DU MOIS

3 726

C'est le nombre de candidats ayant bénéficié du dispositif ACACED en 2023 (en présentiel et à distance).

UNE OFFRE MODULAIRE POUR UNE FORMATION MULTIMODALE

Chaque bloc de compétence est divisé en modules d'une durée maximale de 35 heures. Chaque module est validé par une évaluation intermédiaire, permettant de prouver au financeur la progression dans le parcours et de vérifier les acquis.

Le centre local achète les prestations du Robillard pour les UC nécessaires, ce qui lui permet de former de petits groupes, parfois en décalage par rapport à l'année « standard », et de pallier l'absence éventuelle d'un formateur.

Le parcours est individualisé et multimodal, combinant des sessions de formation à distance asynchrone, des sessions synchrones en visioconférence, des sessions en présentiel et des périodes en entreprise.

TÉMOIGNAGES

4 QUESTIONS À JULIE COURTOIS, COORDINATRICE DU BPREA FOAD AU CFPPA DE SAINT-JOSEPH (LA RÉUNION)

Pourquoi le CFPPA fait-il appel au BPREA FOAD porté par le CFPPA du Robillard au sein de Préférence ?

Le nombre de places offertes par la région ne suffit pas à couvrir les besoins. Le CFPPA a donc souhaité permettre à un public souvent de bon niveau, mais pas forcément disponible pour 9 mois de formation en présentiel, de suivre le BPREA. L'offre du Robillard a permis de mettre en place rapidement la formation sans investir dans la conception d'un dispositif propre à St Joseph. Les stagiaires suivent les UC 1, 2, 4 et 5 ainsi que la partie « générale » de l'UC 3 sur la plateforme du Robillard. Le reste est assuré par notre centre.

Nous encadrons ainsi environ soixante stagiaires par an, répartis en groupes de 12 à 18 (4 groupes en 2022-2023). Je suis responsable de la coordination et de l'accompagnement des stagiaires. Les formateurs du centre, avec l'aide d'intervenants, assurent les UC 3 en partie à distance avec nos outils. Pour les UCARE, les stagiaires FOAD des différentes sessions sont mélangés.

Comment les stagiaires vivent-ils cette expérience ?

Le meilleur indicateur est le taux d'abandon, qui est très faible. En dehors des stagiaires qui ne commencent pas la formation, souvent pour des problèmes de financement, nous avons environ 5 % d'abandons en cours de formation. L'accompagnement assuré par les formateurs du Robillard est apprécié.

Le seul bémol est lié à notre situation de DOM, avec des particularités locales marquées. Les contenus sont mieux adaptés à la métropole, ce qui demande un travail supplémentaire pour nos apprenants. Nous avons donc renforcé le présentiel (20 jours, dont 4 pour les épreuves certificatives). Nous consacrons ce temps à des visites et des

rencontres avec les acteurs locaux. La préparation aux épreuves est aussi un moment de recherche et d'échanges qui permet à chacun de s'approprier les contenus.

Les stagiaires à distance peuvent se sentir isolés, est-ce le cas à la Réunion ?

La multimodalité, avec des temps d'échange tout au long de la formation, permet de créer une dynamique d'entraide très porteuse, même si son intensité varie d'un groupe à l'autre. On peut vraiment dire que des liens se créent entre les apprenants et avec l'équipe pédagogique.

La planification de la formation à distance, avec des contenus mis à disposition progressivement, permet de synchroniser les apprentissages. Cela favorise les échanges entre pairs et permet une meilleure réactivité des formateurs accompagnateurs.

Que conseillerez-vous à un CFPPA qui souhaiterait utiliser le dispositif BPREA FOAD ?

La multimodalité est un atout majeur. Il faut trouver le bon équilibre entre le présentiel et le distanciel. L'adaptation au contexte local est essentielle. Le présentiel doit être orienté vers cet objectif, car les cours « classiques » sont remplacés par le travail à distance.

Le développement de la FOAD entraîne des évolutions importantes pour les formateurs. Pour que chacun y trouve sa place, il doit être réfléchi en équipe.

4 QUESTIONS À ANTONIO FERREIRA, EX-COORDINATEUR DU BPREA FOAD, RESPONSABLE DE L'ANTENNE DE BELLAC DU CFPPA DES VASEIX.

Pourquoi le CFPPA fait-il appel au BPREA FOAD porté par le CFPPA du Robillard au sein de Préférence ?

Dès 2015, j'ai reçu des demandes ponctuelles de formation BPREA de la part de personnes soit éloignées géographiquement du centre, soit actives et donc indisponibles pour suivre une formation en présentiel. En tant que coordinateur du BPREA, j'ai souhaité répondre à ces demandes. Le centre ne disposant pas des ressources humaines nécessaires pour développer sa propre offre, j'ai naturellement fait appel aux autres centres équipés de ces outils. C'est ainsi que j'ai commencé à collaborer avec le Robillard. J'ai commandé des parcours pour toute la partie "générale" du BPREA. Pour la partie technique, j'ai utilisé Classroom et fait appel à d'autres établissements via l'offre FOAD de Préférence ou directement pour les compétences spécialisées que nous ne dispensons pas en interne (héliciculture, maraîchage, plantes aromatiques...).

Dès 2017, le dispositif a pris de l'ampleur avec 7 stagiaires. Depuis, cette offre de Bellac est bien connue dans la région, et nous avons en moyenne une douzaine de stagiaires BPREA FOAD chaque année. L'offre BPREA

FOAD du Robillard et celle des autres centres partenaires nous permet d'accéder à des contenus complets et attractifs pour les stagiaires. Il est nécessaire de prendre le temps de s'approprier les ressources pour pouvoir répondre aux questions des stagiaires (même si le suivi est assuré par les formateurs du Robillard) et de proposer des approches différentes et/ou complémentaires lors des temps d'échanges en présentiel ou à distance. J'ai aussi appris à connaître mes interlocuteurs des centres prestataires, ce qui facilite le dialogue et m'apporte beaucoup sur le plan humain.

Comment les stagiaires vivent-ils cette expérience ?

Dès les premiers contacts, je suis clair avec les candidats. Je leur explique que la formation à distance est plus difficile que celle en présentiel, que les réponses à leurs questions ne sont pas immédiates et que la réussite nécessite une organisation personnelle très stricte. Nous établissons un planning général incluant tous les rendez-vous de suivi, les périodes en entreprise, les interventions, les travaux pratiques et les temps de préparation aux évaluations. Ce planning est établi pour l'année et publié sur un agenda partagé.

Au final, le taux de satisfaction est très bon. Les contenus et les parcours sont appréciés. Les problèmes les plus fréquents sont liés à l'utilisation des outils numériques. Le suivi conjoint est également apprécié. Il demande de la réactivité et donc de la disponibilité, ce qui représente un vrai travail pour le formateur, chronophage et nécessitant un investissement important, parfois même en dehors des heures de bureau. L'accompagnement est vraiment fondamental dans un dispositif de formation multimodal.

Les stagiaires à distance peuvent se sentir isolés, qu'en est-il à Bellac ?

C'est effectivement un risque. Ici, nous proposons des temps d'échange à distance (visioconférences) et en présentiel. Au centre, les stagiaires FOAD sont intégrés aux groupes en présentiel. Malgré cela, ils ne sont pas toujours pleinement intégrés.

Que conseilleriez-vous à un CFPPA qui souhaiterait utiliser le dispositif BPREA FOAD ?

Au niveau des ressources humaines, il ne faut pas sous-estimer le temps nécessaire au suivi et à l'accompagnement. C'est une véritable mission qui demande de la disponibilité, de la rigueur et de l'anticipation. Il faut également du temps pour s'approprier les contenus et les ressources mises à disposition par le Robillard. Cela permet de mettre en place une véritable collaboration au service du stagiaire.

Le présentiel, en complément du travail à distance, mérite également d'être réfléchi. Il est demandé et utile, même si les absences sont fréquentes, ce qui peut être décevant pour les équipes. Proposer ces temps est important, mais les rendre obligatoires n'est pas efficace. Il faut trouver le bon équilibre et penser à la complémentarité entre les modalités pédagogiques.

AGENDA

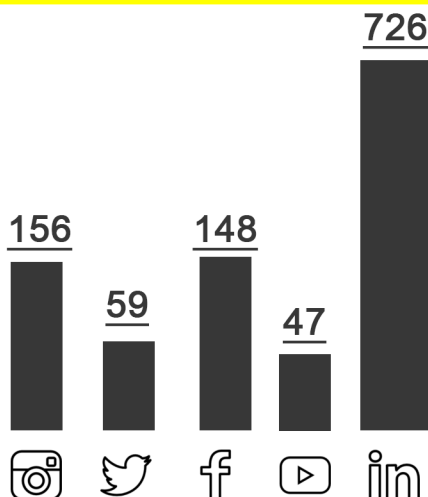
VAE en ESAT
Mardi 18 juin 2024 à Limoges
Avec l'Éducation Nationale (Laurence Dubreuil et Norbert Jaouen de la DGSCO).

Séminaire Devenir Paysanne Paysan
Le 20 juin 2024
Bergerie nationale
Rambouillet

Séminaire équipe d'animation
25, 26 et 27 juin 2024
Bergerie nationale
Rambouillet

OFB Mondes agricoles
Vendredi 21 juin 2024
La planification de la campagne d'automne 2024.

Bureau Préférence
Mercredi 3 juillet 2024
En visio



SUIVEZ-NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX

Directrice de la rédaction

Gwenaëlle Lepage
Présidente de Préférence

Comité de rédaction

Équipe d'animation

Contacts

Préférence
Parc du château
78120
Rambouillet